



logement / salarie sans papiers

Par **clando**, le **13/05/2009** à **19:30**

bonjour a toutes et a tous,
je suis salarie a temps plein en CDI, et je veux deposer une demande de logement avec le % patronal.
le probleme c'est que je suis sans papiers et mon employeur ne le sais pas.
question; est ce que je cours un risque en deposant ma demande? et est ce que cela a un lien avec la prefecture. en gros est ce que je risque d'etre "démasquer".
en vous remerciant par avance

Par **miyako**, le **05/12/2009** à **15:10**

Votre employeur ne sait pas que vous êtes sans papier????comment vous a t il déclaré? si vous avez présenté de faux papiers ,c'est grave.Bien entendu vous n'avez absolument pas droit à une demande de logement .Il y a des tas de gens qui travaillent et qui ont des papiers en règle et qui attendent depuis des années.